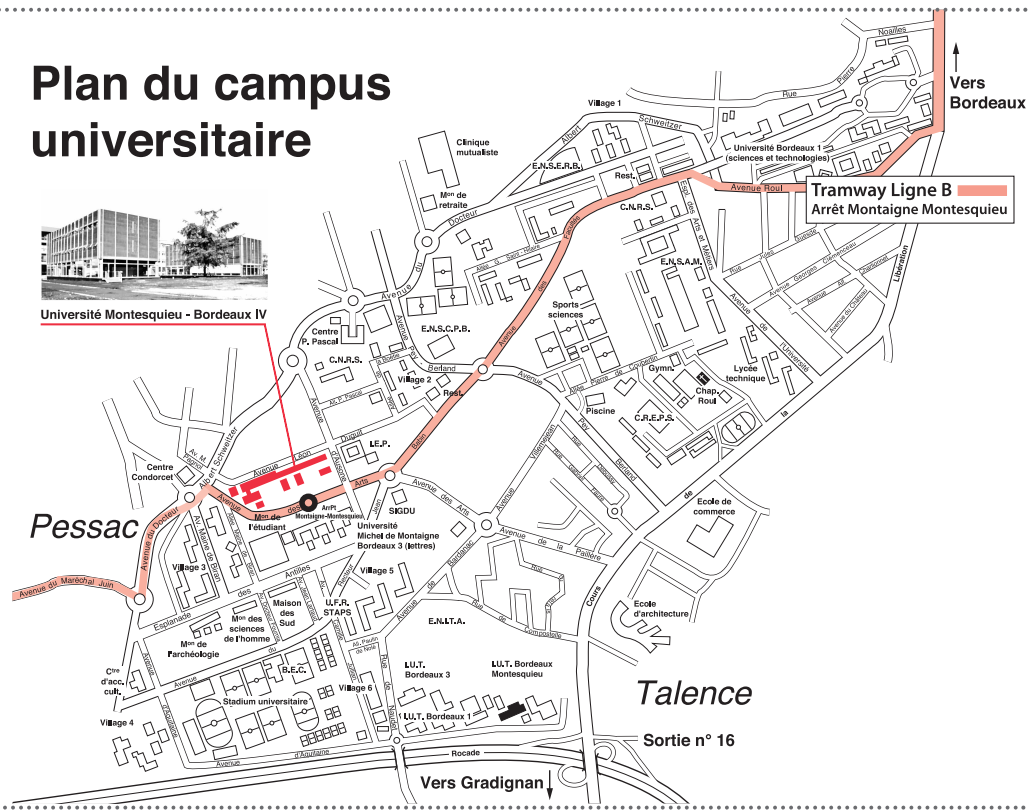


Plan du campus universitaire



**Lutter contre les discriminations :
des sanctions aux mesures préventives**
Mercredi 14 avril 2010

Université Montesquieu - Bordeaux IV, site de Pessac, amphithéâtre Cheneaux



**Renseignements et inscriptions :
SOS racisme 33**

29 rue Bergeret • 33000 Bordeaux • Tél. : 05 56 31 20 28
fac.sosracisme33@gmail.com



UNIVERSITÉ MONTESQUIEU
BORDEAUX IV



Lutter contre les discriminations : des sanctions aux mesures préventives



DROIT, ÉCONOMIE, GESTION

Service communication Université Montesquieu - Bordeaux IV - Imprimerie de l'Université - Avril 2010

Mercredi 14 avril 2010
Université Montesquieu - Bordeaux IV
SITE DE PESSAC • AMPHITHEATRE CHENEUX

Mercredi 14 avril

Université Montesquieu - Bordeaux IV, site de Pessac, amphithéâtre Cheneaux



13h30

Ouverture du colloque

Valérie Malabat,

vice-doyenne de la Faculté de droit, Université Montesquieu - Bordeaux IV

13h45

Introduction du colloque

De la lutte contre les discriminations
à la promotion de l'égalité

Emilie PERRIER,

*responsable du service contentieux du Pôle anti-discrimination
de SOS-Racisme*

Sanctionner les discriminations

La preuve est le préalable à toute action judiciaire pour condamner les discriminations. Que pouvons-nous retenir des condamnations observées ces dernières années ? Les nouveaux dispositifs institutionnels permettent-ils de renforcer l'action en justice ?

modération : Emilie PERRIER,

*responsable du service contentieux du Pôle anti-discrimination
de SOS-Racisme*

14h00

Intervention

Quel traitement pour les discriminations
dans le procès pénal ?

Valérie MALABAT,

professeure de droit pénal, Université Montesquieu - Bordeaux IV

14h20

Intervention

Quelle place pour les nouveaux acteurs dans la lutte
contre les discriminations ?

Ahmed SERRAJ,

*ex-délégué du procureur au Pôle anti-discrimination,
directeur du Boulevard des potes à Bordeaux*

14h40 • 15h30

Débat avec la salle

15h30 • 16h00

Pause

Prévenir les discriminations

De l'identification des discriminations à l'évaluation des actions mises en place pour lutter contre : quels sont les outils légaux qui permettent d'identifier les discriminations ? Comment généraliser des initiatives engagées ponctuellement par certaines entreprises ou collectivités territoriales, et développer plus largement des pratiques contraignantes et ambitieuses de lutte contre les discriminations ?

modération : Olivier DUBOS,

professeur de droit européen

16h00

Intervention

Comment identifier les discriminations ?

Sarah BENICHOU,

doctorante en droit, membre de SOS-Racisme

16h20

Intervention

Comment corriger les discriminations ?

Véronique BERTILE,

maître de conférences en droit public, Université Montesquieu - Bordeaux IV

16h40 • 17h30

Débat avec la salle

17h30

Conclusion du colloque

De la catégorisation des individus au métissage de la société

Olivier DUBOS,

professeur de droit européen, Université Montesquieu - Bordeaux IV

17h45

Fermeture du colloque

Guillaume AYNE,

directeur général de SOS-Racisme

